



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Délégation Départementale de Paris  
Pôle Santé-Environnement

Paris, le 28 juin 2023

### Information à destination des établissements accueillant des enfants de moins de 7 ans à proximité du 277 rue Saint-Jacques, Paris 5<sup>ème</sup>

L'incendie de l'immeuble sis 277 rue Saint-Jacques survenu le 21 juin 2023 a exposé les bâtiments environnants à des résidus de combustion et poussières.

Dans le contexte de la réintégration par les riverains de leurs logements, des analyses ont été conduites par le Laboratoire Central de la préfecture de Police afin d'évaluer notamment les concentrations en plomb dans les poussières déposées, en raison de la présence de ce métal dans les éléments architecturaux de l'immeuble. Les valeurs mesurées mettent en évidence la présence de plomb dans certaines zones, très localisées et très proches du sinistre, où se sont déposées des poussières.

Au vu de ces résultats, l'Agence régionale de santé d'Île-de-France recommande aux établissements accueillant des enfants de moins de 7 ans situés à proximité du 277 rue Saint-Jacques de procéder à un nettoyage humide complet des locaux intérieurs afin d'éviter une exposition éventuelle des enfants aux poussières qui auraient été introduites à l'intérieur des bâtiments.

L'ARS recommande notamment de suivre les mesures de précaution suivantes :

- privilégier l'emploi d'une serpillère humide, plutôt que d'un balai ou d'un aspirateur (sauf si équipé de filtre spécifique), pour nettoyer les locaux intérieurs (sols, huisseries de fenêtres) ;
- laisser à l'extérieur ou dans une pièce spécifique, et inaccessible aux enfants, les chaussures, poussettes, trottinettes ;
- se laver régulièrement les mains/laver régulièrement les mains et le visage des enfants (particulièrement avant les repas ou après un contact avec le sol) ;
- laver fréquemment les jouets des enfants et autres objets qu'ils sont susceptibles de porter à la bouche.

L'exposition au plomb est susceptible d'être à l'origine d'une maladie nommée le saturnisme qui touche **principalement les enfants de moins de 7 ans** et les femmes enceintes (plus exactement l'enfant à naître), en raison d'un métabolisme plus favorable à l'absorption du plomb que les adultes. Les enfants sont par ailleurs plus particulièrement exposés au plomb en raison d'un potentiel comportement main-bouche qui favorise l'ingestion de poussières.

Retrouvez tous les conseils sur le site de l'ARS :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/saturnisme-conseils-pour-se-protger-des-expositions-au-plomb-logement-ancien-activites>